



B.I.C.
IMMOBILIER

BARÈMES D'HONORAIRES

PRESTATIONS	3% TTC HONORAIRES	3,5 % TTC HONORAIRES	4% TTC HONORAIRES	5% TTC HONORAIRES
Estimation et analyse de marché	✓	✓	✓	✓
Rédaction fiche descriptive illustrée	✓	✓	✓	✓
Multidiffusion sur les portails immobiliers	✓	✓	✓	✓
Affichage en vitrine	✓	✓	✓	✓
Prise en charge des visites	✓	✓	✓	✓
Reportage photo HDR	✓	✓	✓	✓

PRESTATIONS	3% TTC HONORAIRES	3,5 %TTC HONORAIRES	4% TTC HONORAIRES	5% TTC HONORAIRES
Négociations avec acheteur	✓	✓	✓	✓
Compte rendu des visites hebdomadaires	✓	✓	✓	✓
Entretien mensuel par téléphone	✓	✓	✓	✓
Home staging pratique (avant photos)	✓	✓	✓	✓
Diffusion sur les réseaux sociaux	✓	✓	✓	✓
Campagne ciblée par mail		✓	✓	✓
Estimation budget travaux		✓	✓	✓
Visite virtuelle 360 °			✓	✓
Nettoyage photo			✓	✓
Simulation d'ameublement sur photos				✓



B.I.C.
IMMOBILIER

BARÈMES D'HONORAIRES

Conformément à la loi Alur du 24 mars 2014, nos honoraires de location en zone tendue s'élèvent à 4% HT du loyer annuel hors charges, plafonnés à 10€/m² TTC

Réalisation de l'état des lieux 3€/m² TTC

Honoraires de vente de locaux commerciaux : 5% HT du prix de vente à la charge du preneur